

Image not found or type unknown



JUGEMENT NON SIGNIFIE depuis l année 2000

Par **CHANTALOU58**, le **19/03/2016** à **04:09**

Bonjour,

Année 2000,un jugement a été rendu contre une personne qui me doit 15 000 €. Le jugement ne m'a jamais été signifié. La personne a déménagé.je viens seulement de retrouver sa nouvelle adresse. ou puis-je me procurer un exemplaire du jugement et puis-je encore le faire signifier. sinon que puis-je faire, Merci pour votre aide